



Association reconnue d'intérêt général

Rapport moral pour l'Assemblée Générale du 8 juin 2023

En décembre 2022, notre président Pierre Vajda a souhaité se retirer et passer le relais.

En 2023, notre association entend poursuivre dans la voie tracée par ses fondateurs, en particulier par son président emblématique, Pierre Vajda, dont nous proposerons à votre Assemblée de ratifier sa nomination comme président d'honneur, et Gilbert Portal, autre fondateur de l'Ajorca qui contribua longtemps à la gestion de cette ville et dont nous proposerons qu'il soit désigné comme membre d'honneur.

Nous progressons dans cette voie :

- parce que sur les sujets où nous nous sommes investis et grâce au travail fait, nous voyons les premiers résultats d'un esprit de coopération constructive avec la mairie ;
- et parce que, après la période pénible du confinement, nous avons l'espoir que notre association réussira à s'élargir et mieux associer l'ensemble de ses membres à ses réflexions et à son action.

Un esprit de coopération constructive

Les statuts de l'Ajorca disposent que le maire de Joigny et le président de la Communauté de communes du Jovinien sont membres de droit ; et notre association a passé avec la mairie une convention qui définit la mission de l'Ajorca comme un « bénévolat de compétence ». Cela signifie en clair que nous nous efforçons d'alimenter la mairie et le débat public en idées et en réflexions que nous espérons utiles afin d'améliorer l'attractivité de notre belle ville, en particulier de son centre ancien. Cela n'interdit pas les critiques mais pour que cela fonctionne il faut un esprit constructif - sans parti-pris politique du côté de l'Ajorca - et une écoute du côté des élus et des services de la ville, dans l'intérêt de tous.

Sur deux sujets différents qui sont tous les deux des « grands projets » pour Joigny - le château-musée des contes et légendes d'une part et l'aménagement des berges d'autre part - nous avons beaucoup réfléchi et fait des propositions... S'il y a eu des difficultés, nous avons constaté avec satisfaction que la mairie a consacré des moyens aux études préliminaires sur ces deux chantiers et que le maire est intervenu personnellement pour lever les obstacles qui étaient apparus : nous espérons que cette coopération se poursuivra dans un bon esprit, sur ces deux chantiers et sur

5, rue des religieuses
89300 JOIGNY
secretaire.ajorca@gmail.com
site internet : ajorca.fr

d'autres sujets auxquels nous réfléchissons. Pour notre part nous sommes décidés à œuvrer en ce sens.

Une association qui soit un lieu de réflexion et d'échanges

Pour que notre association vive et soit utile, il faut qu'elle réunisse suffisamment de personnes dynamiques et désireuses de contribuer à l'attractivité de Joigny et que ces personnes puissent effectivement le faire. Pour cela il faut aussi améliorer la communication au sein de notre association et avec l'extérieur. Nous avons tenté de le faire avec une lettre d'information, des « cafés-rencontres », une vidéo, un site Internet ou une page Facebook... Mais il faut reconnaître que le Covid n'a pas favorisé les échanges et que nous pouvons mieux faire : votre Conseil d'administration a décidé de mettre à jour et refondre le site internet pour en faire un outil central de communication, d'expression et d'échanges.

Un autre moyen de participer aux travaux de l'association est de rejoindre un groupe de travail ouvert à toutes les bonnes volontés (par exemple sur le fleurissement des rues).

Vie de l'association

Il est proposé à l'Assemblée de voter pour le renouvellement ou la ratification des mandats d'administrateurs de Pierre Vajda, Jean Parmentier, André Loth, Philippe Ehly, Roseline de Laval (renouvellements) et Hugues de Maulmin (ratification).

5, rue des religieuses
89300 JOIGNY
secretaire.ajorca@gmail.com
site internet : ajorca.fr